

Approche territoriale des Fonds Européens en Vallée de la Dordogne Corrézienne



Groupe d'Action Locale

Mercredi 20 décembre 2023 – 14h30

Albignac



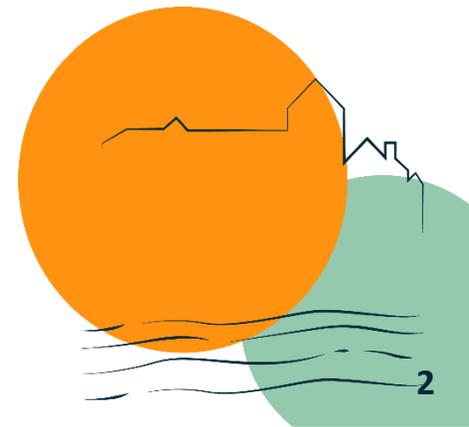
Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



ORDRE DU JOUR



- I. Approbation du compte-rendu du GAL du 22/09/2023
- II. Modification du règlement intérieur et composition du GAL
- III. Modification de la grille de sélection
- IV. Etude des projets en opportunité
- V. Etat de la maquette financière
- VI. Questions diverses



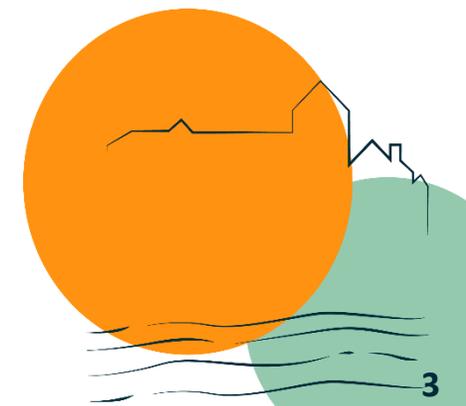
I. Approbation du compte-rendu

Soumis au vote : approbation du compte-rendu du GAL du 22 septembre 2023



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

GAL - 20 décembre 2023



II. Modification du règlement intérieur

- a. **Remplacement de « Comité Unique de Concertation » par « Réunion du GAL » (Groupe d'Action Locale)**
Une demande de la Région pour uniformiser la dénomination des instances des GAL sur l'ensemble de la Région Nouvelle Aquitaine.
- b. **Ajout de l'invitation systématique des porteurs de projet aux Réunions du GAL**
Dans le cadre de l'étude en opportunité uniquement.

Pour rappel, les instances du GAL :

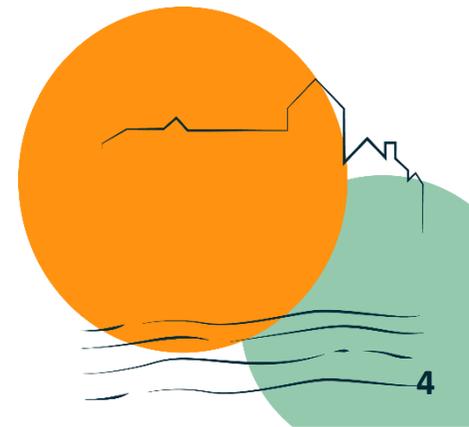
- Bureau du GAL
- Groupe de travail
- Réunion « plénière »

Soumis au vote : approbation des deux modifications du règlement intérieur



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

GAL - 20 décembre 2023



II. Modification de la composition du GAL

Pour le collège privé

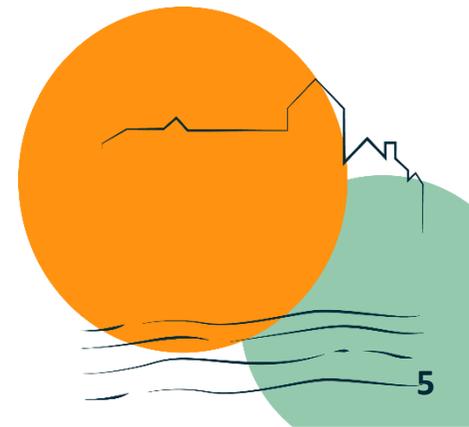
Thématique « Environnement / Energie »

Rodolphe VOUHE (Chargé de développement territorial Vallée de la Dordogne - EDF) est remplacé par son successeur : Philippe ANDRÉ



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

GAL - 20 décembre 2023



III. Modification de la grille de sélection

a. Modification du critère de sélection « Impact environnemental »

Notation actuelle

Impact environnemental (hors réglementation)	
L'impact environnemental du projet n'est pas corrigé/compensé.	0
L'impact environnement du projet est faiblement corrigé/compensé.	1
L'impact environnement du projet est majoritairement corrigé/compensé.	2
L'impact environnement du projet est totalement corrigé/compensé.	3

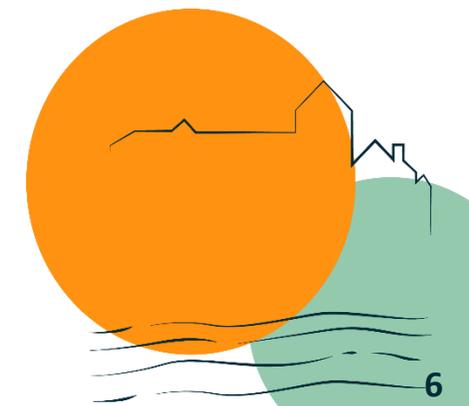
Proposition de la nouvelle notation

Impact environnemental (hors réglementation)	
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé.	-1
Projet non concerné	0
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.	1
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.	2
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.	3

b. Addition d'un critère « Impact social »

Proposition

Impact social		
<i>Exemples d'impact :</i> <i>Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif	-1
	Projet non concerné	0
	Impact social faible	1
	Impact social certain	2
	Impact social majeur	3



III. Modification de la grille de sélection

c. Notation globale

Notation globale actuelle

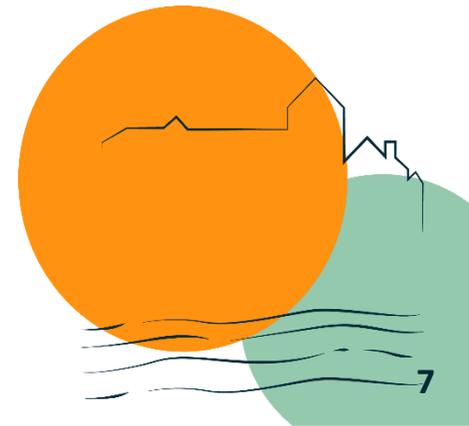
- 0 à 14 = Avis défavorable
- 15 à 30 = Avis favorable
- Demande de complément = Avis réservé

Proposition de la nouvelle notation

- 0 à 15 = Avis défavorable
- 16 à 33 = Avis favorable
- Demande de complément = Avis réservé

Nouvelle version de la grille de sélection prise en compte uniquement pour les projets déposants une pré-demande à partir de ce jour (20 décembre 2023).

Soumis au vote : approbation de la modification de la grille de sélection



IV. Les projets en opportunité



Fiche action	#	Maître d'ouvrage	Projet	Subvention demandée	Enveloppe de la F.A
F.A 3 – Alimentation / Agriculture	1	PETR Vallée Dordogne Corrézienne	PAT – Actions 2023-2024	15 526 €	117 592 € <i>Restant : 95 559 €</i>
	2	Argentat-sur-Dordogne	Projet pédagogique au Jardin Communal	6 507 €	
F.A 6 – Tourisme	3	CC Xaintrie Val'Dordogne	Renouveau de l'offre touristique des Tours de Merle	75 000 €	151 675 € <i>Restant : 76 675 €</i>
F.A 7 – Equip. Culturels	4	Collonges la Rouge	Salle Chronotopique	75 000 €	150 000 € <i>Restant : 75 000 €</i>
F.A 8 – Evènements culturels	5	Comité dép. 19 – Jeu de Balle au Tambourin	Finales de la Coupe de France de Tambourin 2024	8 900 €	50 000 € <i>Restant : 9 500 €</i>
	6	Asso. Domaine théâtral	Visites théâtralisées 2024	11 600 €	
	7	Argentat-sur-Dordogne	Programme culturel	20 000 €	
F.A 9 – Ingénierie	8	PETR Vallée Dordogne Corrézienne	PAT – Ingénierie 2023	16 800 €	350 000 € <i>Restant : 333 200 €</i>

IV. Les projets en opportunité

1. PETR VDC – Actions 2023/2024 du PAT

Contexte

Depuis novembre 2019, le PETR porte l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

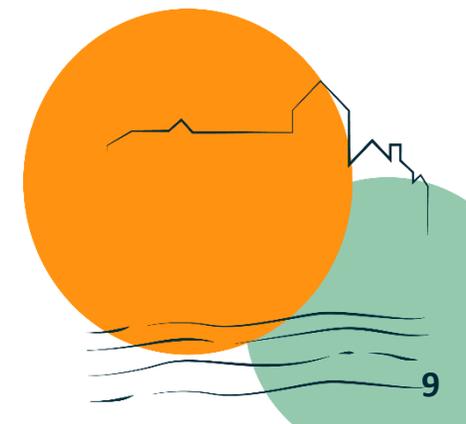
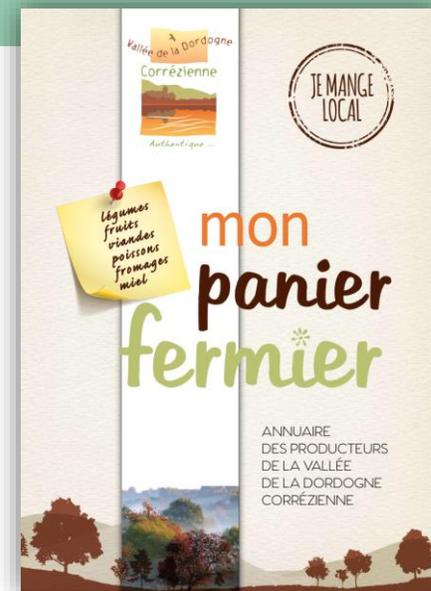
- Actions en 2020/2022
 - Etude de l'offre et de la demande en produits locaux et bio.
 - Création d'un annuaire des producteurs.
 - Expérimentation sur l'approvisionnement local et bio de 7 restaurants collectifs (6 cantines et un restaurant d'EHPAD).

Actions 2023/2024

- Communication valorisant la démarche du PAT et les productions agricoles (annuaire des producteurs)
- Accompagnement global (après expérimentation) des cantines scolaires pour développer l'approvisionnement local et bio.

[Hors demande de subvention]:

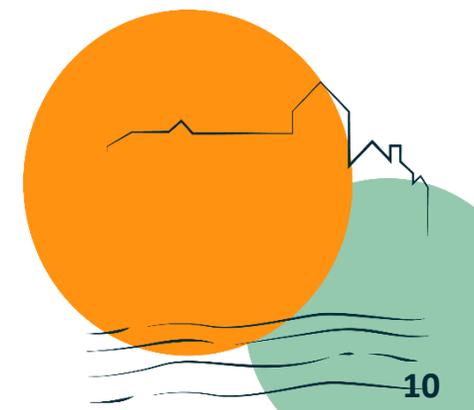
- Suite aux résultats des études sur l'offre et la demande -> étude de faisabilité pour une plateforme logistique.
- Diagnostic de la précarité alimentaire (recrutement d'un stagiaire)



IV. Les projets en opportunité

1. PETR VDC – Actions 2023/2024 du PAT

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Prestation accompagnement restauration collective	15 000 €	Fonds Européens	15 526 €	80 %
Support de communication	1 407 €			
Annuaire « Mon Panier Fermier »	3 000 €	Autofinancement	3 881 €	20 %
	TOTAL	19 407 €	TOTAL	19 407 €



IV. Les projets en opportunité

1. PETR VDC – Actions 2023/2024 du PAT

Eligibilité à la fiche action 3 – Alimentation / Agriculture

Objectif opérationnels

Développer, structurer et valoriser le système alimentaire local



Promouvoir une agriculture durable et de proximité



Favoriser l'accès à une alimentation locale



Conflit d'intérêt :

Jean-Pierre LASSERRE (Président du PETR)

Opérations éligibles

Actions de valorisation des produits agricoles locaux et de structuration des circuits de proximité



Actions en faveur de l'approvisionnement local de la restauration collective et de lutte contre le gaspillage alimentaire



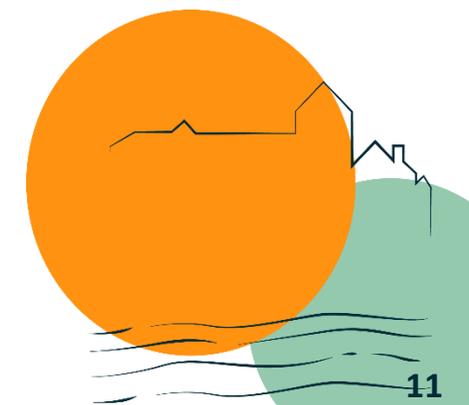
Actions de connaissance de l'offre et de la demande



Actions de promotion, de communication et de sensibilisation



Actions innovantes facilitant l'installation/transmission/reprise des exploitations agricoles (*dont régies agricoles*)



IV. Les projets en opportunité

1. PETR VDC – Actions 2023/2024 du PAT

Critère obligatoire

F.A 3 Alimentation : caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) **ou** rayonnement géographique (niveau du GAL)

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un objectif opérationnel.	0	F.A 3–Alimentation/Agriculture Le projet contribue aux trois objectifs opérationnels.
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
Caractère partenarial	Pas de partenaire	0	Les producteurs avec l'annuaire. Les restaurations collectives avec l'accompagnement.
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Développement de l'accompagnement qui était uniquement une expérimentation en 2022.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
Rayonnement géographique	Porteur du projet	0	Rayonnement GAL
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	



IV. Les projets en opportunité

1. PETR VDC – Actions 2023/2024 du PAT



CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible	0	Les différentes actions sont comprises dans une démarche à long terme avec le PAT.		
	Probable	2			
	Certaine	3			
Valorisation du territoire	Pas de valorisation	0	Les producteurs locaux et leurs productions avec l'annuaire.		
	Valorisation	2			
	Valorisation d'une ressource peu valorisée	3			
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Impact économique positif pour les producteurs locaux avec l'annuaire mais aussi avec le développement de l'approvisionnement local des restaurations collectives.
	0	1	2	3	
Impact environnemental	Nul	Faible	Majeur	Total	Avec le développement de l'approvisionnement local et bio, l'impact environnemental de la consommation alimentaire du territoire devrait diminuer.
	0	1	2	3	

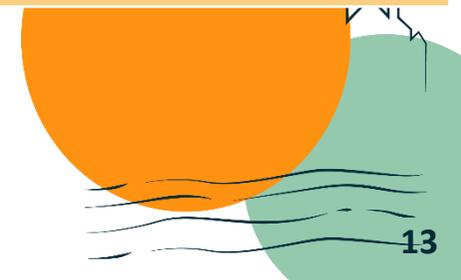
Critère obligatoire « caractère partenarial »
et « rayonnement géographique » : Validé

Note: 16 ou 17/30

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



IV. Les projets en opportunité

2. Argentat-sur-Dordogne – Projet pédagogique au Jardin Communal

Contexte

Création en 2022 puis développement en 2023 du Jardin communal (ou Parc agricole communal).

Soutenu par LEADER en 2022 (17 628€) puis en 2023 (82 408 €) pour l'investissement.

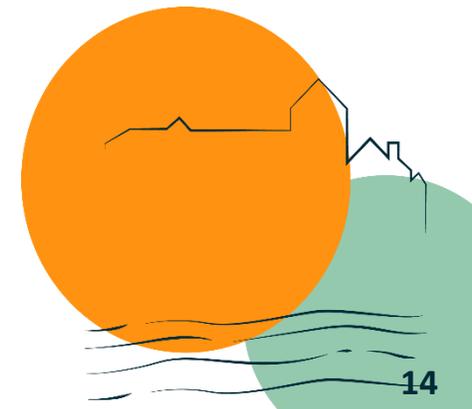
La commune salarie un maraîcher à temps plein pour cultiver ce jardin, dont les objectifs sont :

- Une production maraîchère pour alimenter les restaurations collectives de la commune
- Un projet pédagogique avec des actions de sensibilisation sur l'alimentation à destination des écoles

Le projet pédagogique

Pour près de 200 enfants de 3 à 10 ans :

- des ateliers au sein du jardin avec le maraîcher,
- des animations par des intervenants professionnels une fois par mois (hormis saison hivernale),
- des activités culinaires, manuelles ou encore artistiques au choix des enseignants en fonction de leur programme scolaire, deux fois par mois.



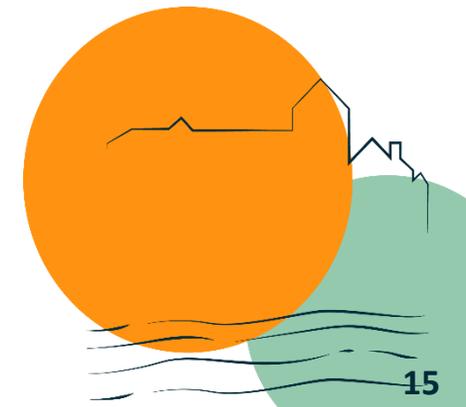
IV. Les projets en opportunité

2. Argentat-sur-Dordogne – Projet pédagogique au Jardin Communal



Objectifs :

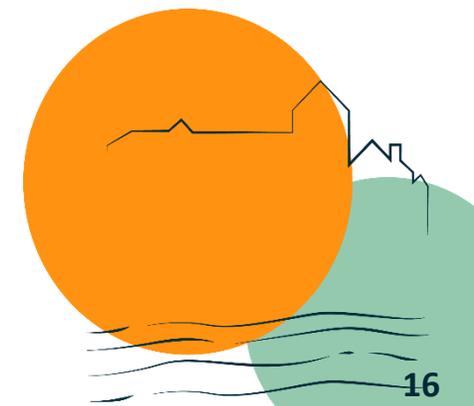
- Promouvoir la consommation alimentaire locale, du « jardin à l'assiette ».
- Proposer un apprentissage sur la gestion d'un jardin, mais aussi des valeurs écologiques et environnementales.
- Développer l'épanouissement et la construction de l'enfant à travers des notions environnementales, de santé, de plaisir, de partage, d'apprentissage collectif et individuel.



IV. Les projets en opportunité

2. Argentat-sur-Dordogne – Projet pédagogique au Jardin Communal

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Matériel de jardinage	772 €	Fonds Européens	6 508 €	76 %
Mobiliers de jardin (tables, bancs, parasols)	2 202 €			
Transports (école – jardin)	1 080 €	Etat – Territoires Educatifs Ruraux	301 €	4 %
Intervenants (CPIE, FAL, Tête Bêche, etc.)	3 957 €			
Manifestation – Fête du Jardin	500 €	Autofinancement	1 702 €	20 %
TOTAL	8 511 €	TOTAL	8 511 €	



IV. Les projets en opportunité

2. Argentat-sur-Dordogne – Projet pédagogique au Jardin Communal

Eligibilité à la fiche action 3 – Alimentation / Agriculture

Objectif opérationnels

Développer, structurer et valoriser le système alimentaire local



Promouvoir une agriculture durable et de proximité



Favoriser l'accès à une alimentation locale



Conflit d'intérêt :

Régis VAN NIEUWEHUYSE

Francis LAFON (conseillers municipaux à Argentat-sur-Dordogne)

Opérations éligibles

Actions de valorisation des produits agricoles locaux et de structuration des circuits de proximité



Actions en faveur de l'approvisionnement local de la restauration collective et de lutte contre le gaspillage alimentaire



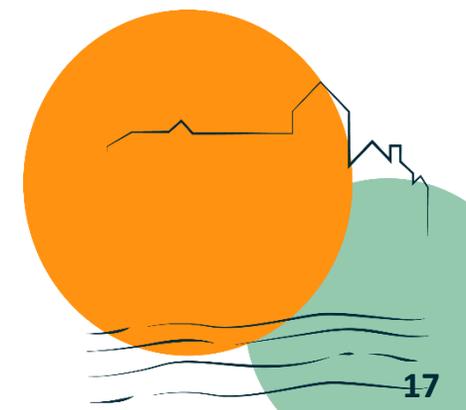
Actions de connaissance de l'offre et de la demande



Actions de promotion, de communication et de sensibilisation



Actions innovantes facilitant l'installation/transmission/reprise des exploitations agricoles (*dont régies agricoles*)



IV. Les projets en opportunité

2. Argentat-sur-Dordogne – Projet pédagogique au Jardin Communal

Critère obligatoire

F.A 3 Alimentation : caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) **ou** rayonnement géographique (niveau du GAL)

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un objectif opérationnel.	0	F.A 3–Alimentation/Agriculture - Le projet contribue aux trois objectifs. F.A 4–Environnement/Paysage Le projet contribue à l'objectif opérationnel : Sensibiliser à la transition écologique.
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
<u>Caractère partenarial</u>	Pas de partenaire	0	Travail avec les écoles (éducation nationale). La communauté de commune Xaintrie Val'Dordogne mets à disposition le Maître Composteur pour les interventions.
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
<u>Rayonnement géographique</u>	Porteur du projet	0	Rayonnement communal uniquement
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	

IV. Les projets en opportunité

2. Argentat-sur-Dordogne – Projet pédagogique au Jardin Communal

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible	0	La Commune emploie à temps plein un maraîcher et les actions pourront être reconduites sur années scolaires suivantes.		
	Probable	2			
	Certaine	3			
Valorisation du territoire	Pas de valorisation	0	La production locale du jardin communal.		
	Valorisation	2			
	Valorisation d'une ressource peu valorisée	3			
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	
	0	1	2	3	
Impact environnemental	Nul	Faible	Majeur	Total	L'objet premier du projet est de sensibiliser et éduquer les enfants qui aura un effet indirect sur les parents.
	0	1	2	3	

Critère obligatoire « caractère partenarial » : Validé

Note: 16/30

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

IV. Les projets en opportunité

3. CC Xaintrie Val'Dordogne – Renouvellement offre Tours de Merle

Contexte

Etude de mise en tourisme en 2021-2022 pour renouvelée et optimisée l'offre touristique.

Objectif de **40 000 visiteurs** annuels en 2035 (21 800 en 2023)

Triple ambition « **Patrimoines, Nature, Environnement** ».

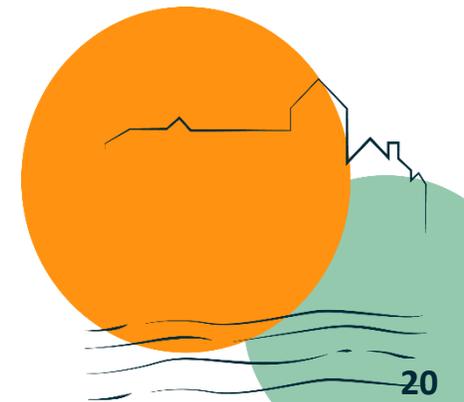
Deux axes :

- Projet d'aménagement (rénovation du bâti, chemin d'accès, etc.)
- Exploitation du site (communication, animations, etc.)



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

GAL - 20 décembre 2023

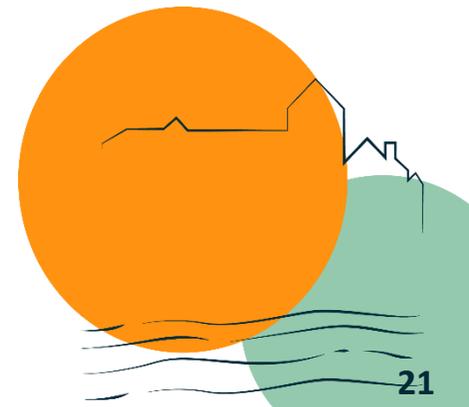


IV. Les projets en opportunité

3. CC Xaintrie Val'Dordogne – Renouvellement offre Tours de Merle

Renouvellement de l'offre touristique

- Offre de visites – pour différents publics (enfants, scolaires, adultes, etc.), pour différentes attentes (costumé, découverte, des échanges, etc.), avec des expositions temporaires.
- Offre d'animations et d'évènementielles – nouvelles créations pour la saison touristique ainsi que les petites vacances scolaires et les week-ends.
- Communication – nouvelle charte graphique et nouveau site internet



IV. Les projets en opportunité

3. CC Xaintrie Val'Dordogne – Renouvellement offre Tours de Merle

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT (sur 3 ans)		Recettes		
Matériel pour les visites (costumes, etc.)	3 450 €	Fonds Européens	75 000 €	77 %
Application de médiation (visite audio)	7 000 €			
Création d'une série de spectacles (<i>Compagnie Le cercle d'escrime ancienne de Marly Le Roy</i>)	37 500 €			
Spectacles et évènements en haute saison	15 700 €	Autofinancement	22 950 €	23 %
Spectacles et évènements en moyenne saison	12 000 €			
Communication (site internet, nouvelle identité graphique, film, etc.)	22 300 €			
TOTAL	97 950 €	TOTAL	97 950 €	



IV. Les projets en opportunité

3. CC Xaintrie Val'Dordogne – Renouvellement offre Tours de Merle

Eligibilité à la fiche action 6 – Tourisme

Objectif opérationnels

Poursuivre la transition du territoire vers un tourisme durable



Structurer, qualifier et diversifier l'offre touristique



Soutenir le développement de l'itinérance douce et des activités de pleine nature



Conflit d'intérêt :

France CHASTAINGT (Conseillère Communautaire déléguée à l'économie et au tourisme)

Opérations éligibles

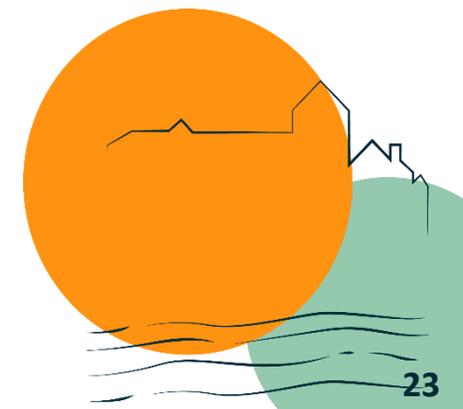
Actions pour améliorer l'accueil touristique



Action pour le renouvellement de l'offre touristique



Actions de développement des loisirs et sports de pleine nature



IV. Les projets en opportunité

3. CC Xaintrie Val'Dordogne – Renouvellement offre Tours de Merle

Critère obligatoire

F.A 6 – Tourisme : rayonnement géographique (niveau du GAL)

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un obj. opérationnel.	0	F.A 6 – Tourisme - Le projet contribue à l'objectif : Structurer, qualifier et diversifier l'offre touristique. F.A 5 – Patrimoine - Le projet contribue à l'objectif opérationnel : Favoriser l'appropriation des richesses locales et leurs transmission...
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
Caractère partenarial	Pas de partenaire	0	Travail avec l'Office de tourisme et un ensemble d'acteur dans un comité.
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Renouvellement de l'offre touristique apportant ainsi un changement à l'existant.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
Rayonnement géographique	Porteur du projet	0	Le rayonnement des Tours de Merle est bien supérieur à celui du GAL.
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	



IV. Les projets en opportunité

3. CC Xaintrie Val'Dordogne – Renouvellement offre Tours de Merle

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible	0	Le renouvellement de l'offre permet de conforter et développer un projet déjà pérenne.		
	Probable	2			
	Certaine	3			
Valorisation du territoire	Pas de valorisation	0	Le projet valorise une ressource propre au territoire.		
	Valorisation	2			
	Valorisation d'une ressource peu valorisée	3			
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Impact sur le territoire direct (pour les Tours de Merle) et indirecte sur les commerces et hébergements touristiques du territoire.
	0	1	2	3	
Impact environnemental	Nul	Faible	Majeur	Total	
	0	1	2	3	

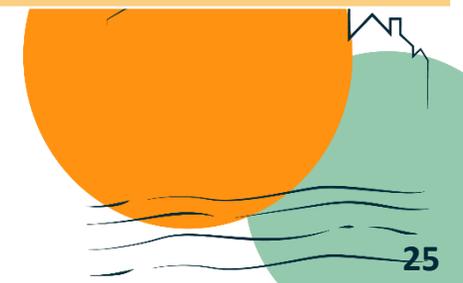


Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Critère obligatoire « rayonnement géographique » : validé

Note: 19/30

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable



IV. Les projets en opportunité

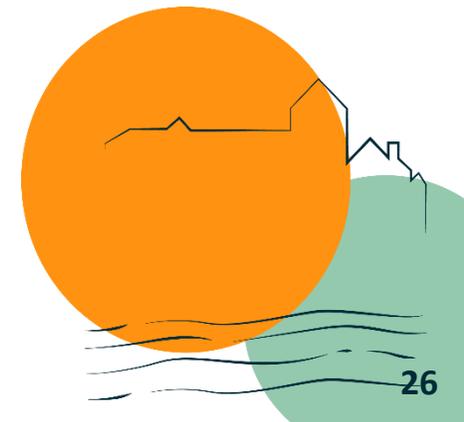
4. Collonges la Rouge – Salle Chronotopique

Contexte

Absence d'un espace, sur la commune, pour accueillir des grandes réunions ou animations, notamment associatif.

Objectifs de la salle Chronotopique

1. Espace culturel (exposition, conférence, spectacles)
2. Espace caritatif (vente de la croix rouge)
3. Espace de convivialité (repas des seniors)
4. Espace de services (chambre froide pour le gibier)
5. Espace de rencontre en locaux et touristes
6. Espace éducatifs (salle de sport et spectacles pour les écoles)
7. Espace de congrès (séminaire d'entreprises, réunions collectivités)

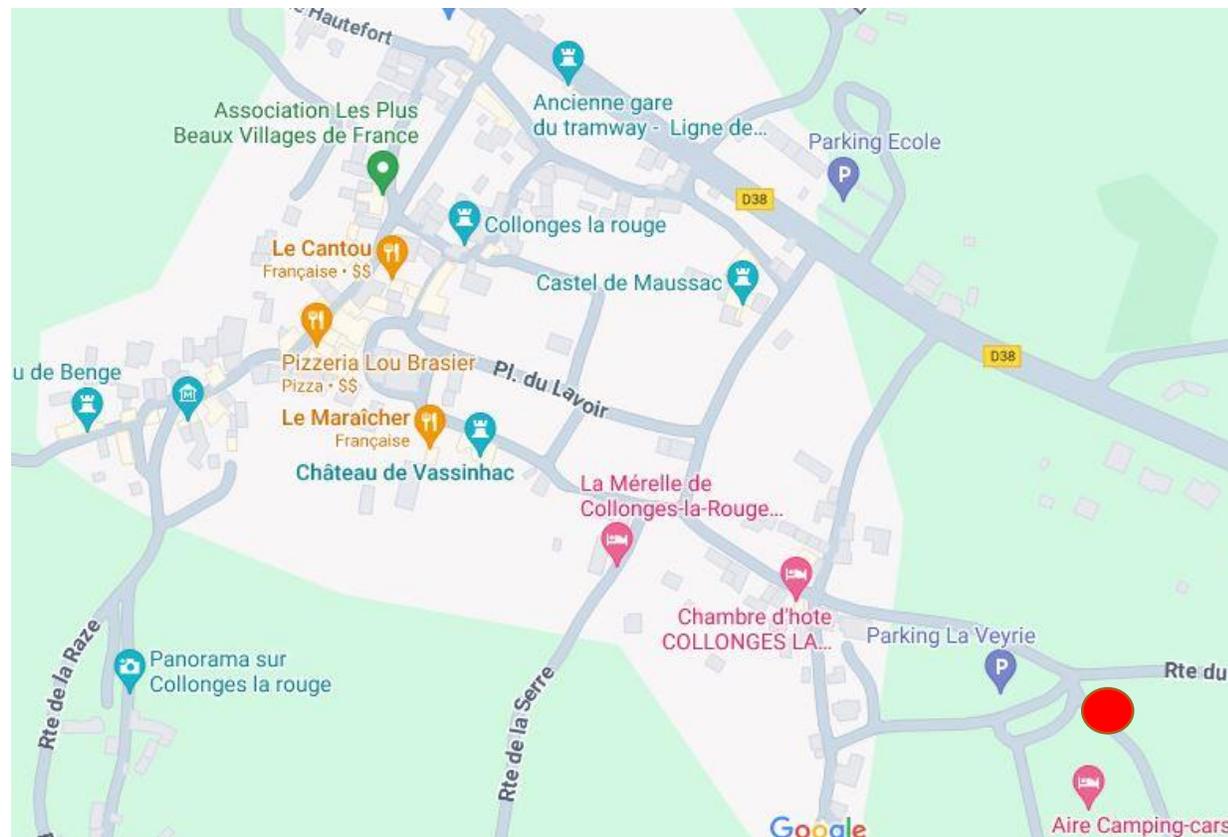


IV. Les projets en opportunité

4. Collonges la Rouge – Salle Chronotopique



3 salles : 150m², 40m² et 30m²
Toilettes (accessibles aussi par l'extérieur)
Espace cuisine et chambre froide
Espace rangement pour les associations



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

IV. Les projets en opportunité

4. Collonges la Rouge – Salle Chronotopique

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Travaux	948 784 €	Fonds Européens	75 000 €	7 %
		Etat – DETR	175 000 €	17 %
		Département Corrèze	220 000 €	22 %
Maitrise d'œuvre	79 071 €	Autofinancement	557 855 €	54 %
TOTAL	1 027 855 €	TOTAL	1 027 855 €	



IV. Les projets en opportunité

4. Collonges la Rouge – Salle Chronotopique

Eligibilité à la fiche action 7 – Equipements culturels

Objectif opérationnels

Renforcer l'attractivité du territoire par la qualité du cadre de vie ;



Faciliter l'accès à la culture en milieu rural ;



Structurer, diversifier et qualifier l'offre culturelle du territoire ;



Faciliter l'émergence de nouveaux services innovants ;



Inciter les mutualisations et les coopérations entre une pluralité d'acteurs ;



Soutenir la vie associative locale ; Revitaliser les centres-bourgs.



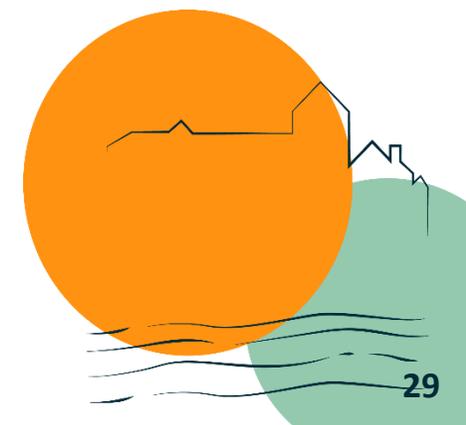
Opérations éligibles

Équipements pour le développement et le maintien de l'accès aux services à la population



Émergence de nouveaux services

(lieux hybrides, espaces partagés et multifonctionnel contribuant à la vie associative)



IV. Les projets en opportunité

4. Collonges la Rouge – Salle Chronotopique

Critère obligatoire

F.A 7 – Equipements culturels : Caractère innovant (changement à l'existant) ET rayonnement géographique (niveau du GAL)

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un objectif opérationnel.	0	F.A 7 – Equipements culturels Le projet contribue à 4 objectifs opérationnels sur 6.
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
Caractère partenarial	Pas de partenaire	0	Prise en compte des demandes des associations de la commune.
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Pas nouveau au niveau du GAL Mais changement à l'existant pour la commune en créant un tel équipement sur la commune inexistant à ce jour.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
Rayonnement géographique	Porteur du projet	0	Cet équipement sera utilisé par les communes voisines ainsi que les habitants de l'ensemble du territoire notamment à travers les expositions.
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	

IV. Les projets en opportunité

4. Collonges la Rouge – Salle Chronotopique



CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible	0	La construction d'un tel équipement est par nature pérenne.		
	Probable	2			
	Certaine	3			
Valorisation du territoire	Pas de valorisation	0	La commune souhaite proposer des expositions d'artistes locaux.		
	Valorisation	2			
	Valorisation d'une ressource peu valorisée	3			
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Indirect sur les commerçants et plus directement pour la commune avec les congrès et pour la Croix Rouge.
	0	1	2	3	
Impact environnemental	Nul	Faible	Majeur	Total	Le projet de construction prévoit une sobriété énergétique en utilisant une climatisation naturelle avec une ventilation et des caissons adiabatiques (principe fondé sur l'évaporation de l'eau).
	0	1	2	3	

Critère obligatoire « innovant » : ?

Critère obligatoire « Rayonnement géographique » : Validé

Note: **13 ou 16/30**

Soumis au vote : avis d'opportunité **défavorable / favorable**



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



IV. Les projets en opportunité

5. Comité 19 du Jeu de balle au Tambourin – Coupe de France 2024

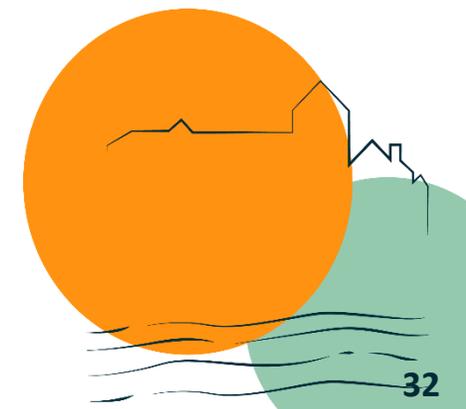
Contexte

La fédération française de Sport Tambourin a attribuée au Comité départementale de Corrèze l'organisation des phases finales de la Coupe de France 2024.

La Commune de Monceaux-sur-Dordogne a inauguré cette année un complexe sportif comprenant un terrain de sport pour la pratique de la balle au Tambourin.



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



IV. Les projets en opportunité

5. Comité 19 du Jeu de balle au Tambourin – Coupe de France 2024

Phases finales de la Coupe de France

- 8 équipes
- Demi-finales et finales
- Plus de 100 personnes à accueillir (délégations et officiels)

Semaine du Sport Tambourin

- Invitations d'équipes jeunes, régionales, étrangères de Tambourin
- Animations et activités (canoë, kayak, via ferrata, escalade, course d'orientation, visites, etc...)

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Dépenses TTC		Recettes		
Restauration et hébergements	9 000 €	Fonds Européens	8 900 €	43 %
Animations non sportive	1 000 €	Département Corrèze	3 000 €	15 %
Animation sportive (Club Tambourin)	3 000 €	Région Nouvelle Aquitaine	3 000 €	15 %
Communication - création d'un film	2 000 €	CC Xaintrie Val'Dordogne	1 000 €	5 %
Dotations et lots (pour les équipes et les délégations)	2 500 €	Monceaux-sur-Dordogne	500 €	2 %
Matériels et divers	3 000 €	Autofinancement	4 100 €	20 %
TOTAL	20 500 €	TOTAL	20 500 €	



IV. Les projets en opportunité

5. Comité 19 du Jeu de balle au Tambourin – Coupe de France 2024

Eligibilité à la fiche action 8 – Evènements culturels

Objectif opérationnels

Renforcer l'attractivité du territoire par la qualité du cadre de vie ;



Faciliter l'accès à la culture en milieu rural ;



Structurer, diversifier et qualifier l'offre culturelle du territoire ;



Faciliter l'émergence de nouveaux services innovants ;



Inciter les mutualisations et les coopérations entre une pluralité d'acteurs ;



Soutenir la vie associative locale ; Revitaliser les centres-bourgs.



Conflit d'intérêt :

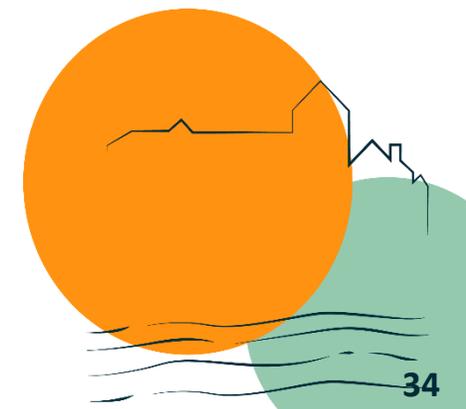
Vincent ARRESTIER (Maire de Monceaux-sur-Dordogne)

Opérations éligibles

Organisation et coordination d'évènements culturels



Mise en réseau des acteurs locaux



IV. Les projets en opportunité

5. Comité 19 du Jeu de balle au Tambourin – Coupe de France 2024

Critère obligatoire

F.A 8 – Evènements culturels : Caractère partenarial (plusieurs acteurs) OU rayonnement géographique (niveau du GAL)

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un objectif opérationnel.	0	F.A 8 – Evènements culturels Le projet contribue à 2 objectifs opérationnels sur 6.
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
<u>Caractère partenarial</u>	Pas de partenaire	0	Partenariat fort, avec une convention, entre le comité départemental, les deux clubs de tambourin et la commune.
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Inédit sur le territoire
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
<u>Rayonnement géographique</u>	Porteur du projet	0	Rayonnement supérieur au GAL puisqu'il s'agit d'une coupe de France.
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	



IV. Les projets en opportunité

5. Comité 19 du Jeu de balle au Tambourin – Coupe de France 2024

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible	0	Evènement éphémère mais qui doit permettre de consolider la pratique et l'attrait de ce sport.		
	Probable	2			
	Certaine	3			
Valorisation du territoire	Pas de valorisation	0	La pratique est plus importante en Corrèze qu'ailleurs en France (hors région du sud), ainsi nous pouvons considérer cette pratique comme propre au territoire et valoriser par cette manifestation.		
	Valorisation	2			
	Valorisation d'une ressource peu valorisée	3			
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Indirectement avec les délégations, les équipes, etc.
	0	1	2	3	
Impact environnemental	Nul	Faible	Majeur	Total	
	0	1	2	3	

Critère obligatoire « Caractère partenarial » et « rayonnement géographique » : validé

Note: 19/30

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

IV. Les projets en opportunité

6. Asso. Le Domaine Théâtral – Visites théâtralisées 2024

Contexte

Projet existant sur Argentat sur Dordogne
Premier test sur Beaulieu sur Dordogne en 2023

L'association :

Une présidente/coordinatrice
Une autrice/comédienne
Un musicien
Des bénévoles

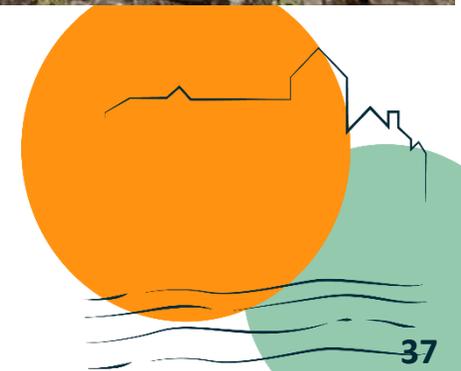
Une visite théâtralisée

Un pièce de théâtre itinérante permettant de découvrir l'histoire et le patrimoine du lieu (centre-bourg).



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

GAL - 20 décembre 2023



IV. Les projets en opportunité

6. Asso. Le Domaine Théâtral – Visites théâtralisées 2024

Edition 2024

6 visites à Beaulieu sur Dordogne (*frais de représentation*)

2 visites à Meyssac (*frais d'écriture et de représentation*)

2 visites à Curemonte (*frais d'écriture et de représentation*)

Partenariat avec l'OT Vallée Dordogne

Une guide conférencière de l'OTVD joue dans ces visites.

L'OT gère la communication et la billetterie.

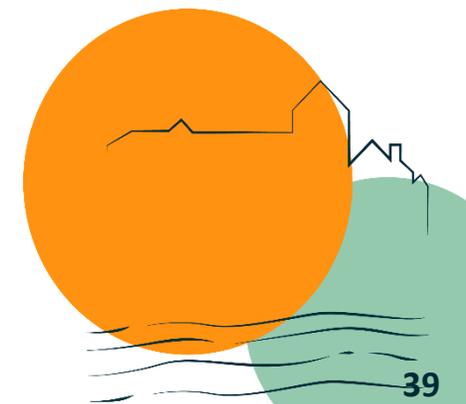


Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

IV. Les projets en opportunité

6. Asso. Le Domaine Théâtral – Visites théâtralisées 2024

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses TTC		Recettes		
Frais d'écriture	5 000 €	Fonds Européens	11 600 €	63 %
Frais salariaux (musicien et comédien)	6 000 €	Département Corrèze	2 500 €	14 %
Costumes et décors	3 500 €	Commune de Meyssac	200 €	1 %
Droits d'auteurs	1 000 €	Commune de Curemonte	200 €	1 %
Matériels éclairages, défraiements et organisation	2 890 €	Autofinancement	3 890 €	21 %
TOTAL	18 390 €	TOTAL	18 390 €	



IV. Les projets en opportunité

6. Asso. Le Domaine Théâtral – Visites théâtralisées 2024

Eligibilité à la fiche action 8 – Evènements culturels

Objectif opérationnels

Renforcer l'attractivité du territoire par la qualité du cadre de vie ;



Faciliter l'accès à la culture en milieu rural ;



Structurer, diversifier et qualifier l'offre culturelle du territoire ;



Faciliter l'émergence de nouveaux services innovants ;



Inciter les mutualisations et les coopérations entre une pluralité d'acteurs ;



Soutenir la vie associative locale ; Revitaliser les centres-bourgs.



Conflit d'intérêt :

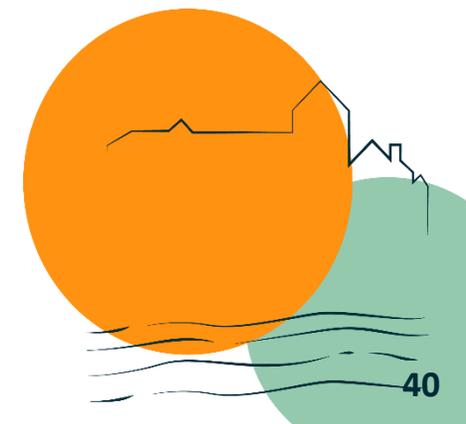
Antoine BECO (Président de l'OTVD),
Camille LACHEZE (Directrice de l'OTVD)

Opérations éligibles

Organisation et coordination d'évènements culturels



Mise en réseau des acteurs locaux



IV. Les projets en opportunité

6. Asso. Le Domaine Théâtral – Visites théâtralisées 2024

Critère obligatoire

F.A 8 – Evènements culturels : Caractère partenarial (plusieurs acteurs) OU rayonnement géographique (niveau du GAL)

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un objectif opérationnel.	0	F.A 8 – Evènements culturels - Le projet contribue à 3 objectifs opérationnels sur 6.
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
Caractère partenarial	Pas de partenaire	0	Office de tourisme (participation de la guide conférencière, participation à la communication et gestion de la billetterie).
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Développement d'une première édition « test » sur Beaulieu en 2023 et d'une reproduction des visites théâtralisées à Argentat-sur-Dordogne avec 2 nouvelles communes.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
Rayonnement géographique	Porteur du projet	0	Rayonnement local sur Midi Corrèzien mais aussi plus large avec les touristes.
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	



IV. Les projets en opportunité

6. Asso. Le Domaine Théâtral – Visites théâtralisées 2024

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible	0	Il s'agit ici du développement (augmentation des moyens et des animations) d'une action.		
	Probable	2			
	Certaine	3			
Valorisation du territoire	Pas de valorisation	0	Valorisation du patrimoine local des communes « visités ».		
	Valorisation	2			
	Valorisation d'une ressource peu valorisée	3			
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Impact indirect sur les commerçants. Les visites se font en soirée, donnant l'occasion aux spectateurs de consommer avant ou après.
	0	1	2	3	
Impact environnemental	Nul	Faible	Majeur	Total	
	0	1	2	3	

**Critère obligatoire « caractère partenarial »
et « rayonnement géographique » : validé**

Note: 19/30

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

IV. Les projets en opportunité

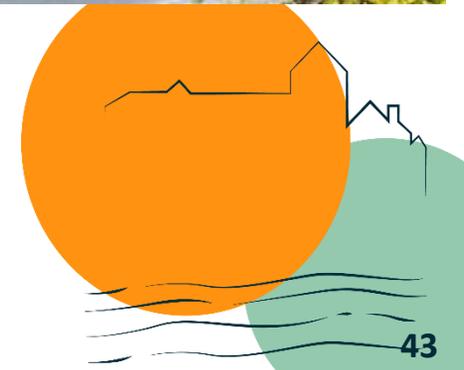
7. Argentat-sur-Dordogne – Programmation culturelle 2024 (Salle Les Confluences)

Objectifs :

- Augmenter l'offre culturelle sur la commune et au-delà
- Pratiquer des tarifs abordables
- Mise en avant d'artistes locaux et éclectiques.
- Impliquer les associations locales
- Impliquer les établissements scolaires

Programmation 2024 :

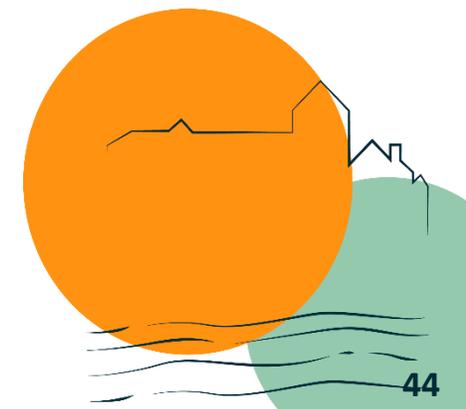
- Création d'un comité décisionnel (associations, élus, parents d'élèves...) pour définir le choix des artistes, le tarif, ...
- 8 spectacles hors saison estivale (septembre à avril).
- Souhait d'un artiste de renommée nationale par an.



IV. Les projets en opportunité

7. Argentat-sur-Dordogne – Programmation culturelle 2024 (Salle Les Confluences)

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais artistiques	17 600 €	Fonds Européens	20 000 €	80 %
Frais technique	1 700 €			
Restauration / Hébergement	1 000 €			
Communication	1 025 €	Autofinancement	5 000 €	20 %
Agents de sécurité	1 500 €			
Droits d'auteurs et divers	2 175 €			
TOTAL	25 000 €	TOTAL	25 000 €	



IV. Les projets en opportunité

7. Argentat-sur-Dordogne – Programmation culturelle 2024 (Salle Les Confluences)

Eligibilité à la fiche action 8 – Evènements culturels

Objectif opérationnels

Renforcer l'attractivité du territoire par la qualité du cadre de vie ;



Faciliter l'accès à la culture en milieu rural ;



Structurer, diversifier et qualifier l'offre culturelle du territoire ;



Faciliter l'émergence de nouveaux services innovants ;



Inciter les mutualisations et les coopérations entre une pluralité d'acteurs ;



Soutenir la vie associative locale ; Revitaliser les centres-bourgs.



Conflit d'intérêt :

Régis VAN NIEUWEHUYSE

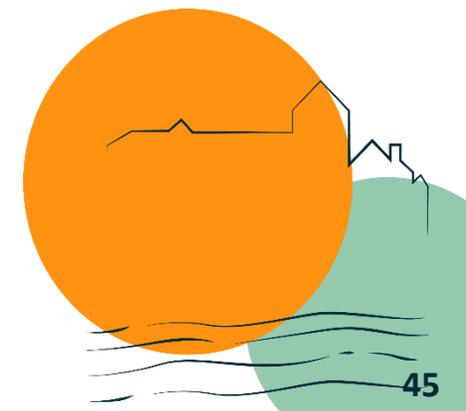
Francis LAFON (conseillers municipaux à Argentat-sur-Dordogne)

Opérations éligibles

Organisation et coordination d'évènements culturels



Mise en réseau des acteurs locaux



IV. Les projets en opportunité

7. Argentat-sur-Dordogne – Programmation culturelle 2024 (Salle Les Confluences)

Critère obligatoire

F.A 8 – Evènements culturels : Caractère partenarial (plusieurs acteurs) OU rayonnement géographique (niveau du GAL)

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un objectif opérationnel.	0	F.A 8 – Evènements culturels Le projet contribue à 5 objectifs opérationnels sur 6.
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
<u>Caractère partenarial</u>	Pas de partenaire	0	Comité décisionnaire : associations, élus, scolaires, commerçants, médias, etc.
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Changement à l'existant avec une programmation hors saison estivale.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
<u>Rayonnement géographique</u>	Porteur du projet	0	Spectateurs en provenance de tout le territoire du GAL.
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	



IV. Les projets en opportunité

7. Argentat-sur-Dordogne – Programmation culturelle 2024 (Salle Les Confluences)

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible	0	La pérennisation est l'un des objectifs du projet, mais il s'agit essentiellement à ce stade d'une programmation annuelle.		
	Probable	2			
	Certaine	3			
Valorisation du territoire	Pas de valorisation	0	Objectifs d'inviter des artistes locaux.		
	Valorisation	2			
	Valorisation d'une ressource peu valorisée	3			
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Indirect sur les commerçants mais aussi pour les associations présentes le jour-j pour la buvette et la restauration.
	0	1	2	3	
Impact environnemental	Nul	Faible	Majeur	Total	
	0	1	2	3	

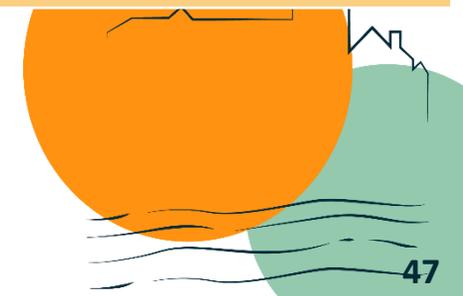
**Critère obligatoire « caractère partenarial »
et « rayonnement géographique » : validé**

Note: 13 à 16/30

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



IV. Les projets en opportunité

8. PETR VDC – Ingénierie 2023 du PAT

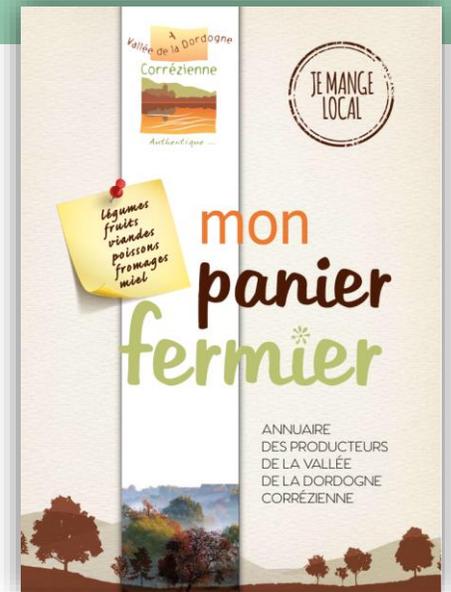
Contexte

Depuis novembre 2019, le PETR porte l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial.

- Actions en 2020/2022
 - Etude de l'offre et de la demande en produits locaux et bio.
 - Création d'un annuaire des producteurs.
 - Expérimentation sur l'approvisionnement local et bio de 7 restaurants collectifs (6 cantines et un restaurant d'EHPAD).

Actions 2023/2024

- Communication valorisant la démarche du PAT et les productions agricoles.
- Réédition de l'annuaire des producteurs.
- Accompagnement global (après expérimentation) des cantines scolaires pour développer l'approvisionnement local et bio.
- Diagnostic de la précarité alimentaire (recrutement d'un stagiaire)
- [Hors demande de subvention] Suite aux résultats des études sur l'offre et la demande -> étude de faisabilité pour une plateforme logistique.

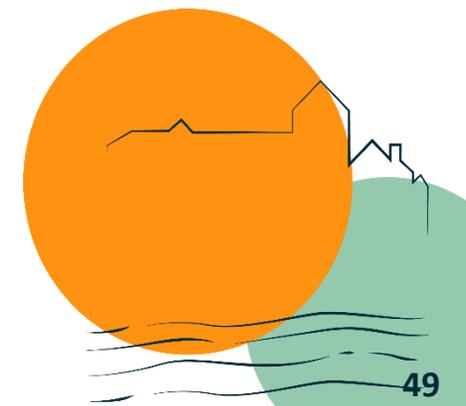


IV. Les projets en opportunité

8. PETR VDC – Ingénierie 2023 du PAT

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux (chargé de mission et stagiaire)	40 000 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	15 200 €	38 %
		Fonds Européens	16 800 €	42 %
		Autofinancement	8 000 €	20 %
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000 €	



IV. Les projets en opportunité

8. PETR VDC – Ingénierie 2023 du PAT

Eligibilité à la fiche action 9 – Ingénierie territoriale

Objectif opérationnels

Renforcer l'ingénierie territoriale existante au travers de chargés de mission thématique apportant leurs compétences et leur expertise



Favoriser une animation territorialisée des thématiques de la stratégie de développement local ;



Faciliter l'émergence de projets générateurs d'attractivité et d'emplois et contribuant à accélérer les transitions environnementale, énergétique, écologique, sociétale



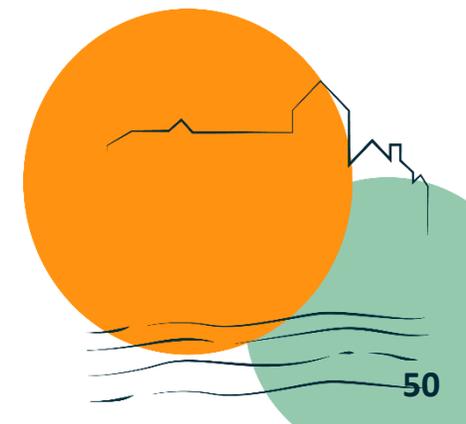
Accélérer l'amorçage et la réalisation de projets en faisant effet levier



Conflit d'intérêt :
Jean-Pierre LASSERRE
(Président du PETR)

Opérations éligibles

Ingénierie de projet thématique, permettant notamment de mutualiser et assurer un maillage des expertises territoriales, d'amorçage de projets et de mise en réseau, en lien avec un ou plusieurs objectifs prioritaires de la stratégie, ainsi que les actions de communication et de valorisation des ingénieries soutenues.



IV. Les projets en opportunité

8. PETR VDC – Ingénierie 2023 du PAT

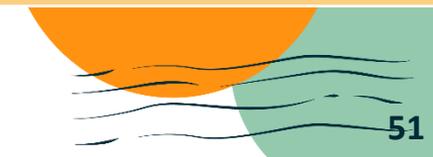
Critère obligatoire

F.A 8 – Evènements culturels : rayonnement géographique (niveau du GAL)

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un obj. opérationnel.	0	F.A 9 – Ingénierie territoriale Le projet contribue à 4 objectifs opérationnels sur 4. F.A 3–Alimentation/Agriculture Le projet contribue aux 3 objectifs de cette fiche action.
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
Caractère partenarial	Pas de partenaire	0	Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre le PAT avec notamment des élus, des agriculteurs, les chambres consulaires, le département, etc.
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Complément à l'existant : étude sur la précarité alimentaire réalisé.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
Rayonnement géographique	Porteur du projet	0	Le chargé de mission agriculture travaille sur l'ensemble du territoire du GAL.
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	



IV. Les projets en opportunité

8. PETR VDC – Ingénierie 2023 du PAT



CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible				0	Le PAT est une démarche lancée en 2019, il y a 4 ans, dont l'objectif est de pérenniser une politique agricole et alimentaire sur le territoire.
	Probable				2	
	Certaine				3	
Valorisation du territoire	Pas de valorisation				0	L'un des objectifs du PAT est de valoriser les productions locales avec notamment l'annuaire « Mon panier fermier ».
	Valorisation				2	
	Valorisation d'une ressource peu valorisée				3	
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Impact économique positif pour les producteurs locaux avec l'annuaire mais aussi avec le développement de l'approvisionnement local des restaurations collectives.	
	0	1	2	3		
Impact environnemental	Nul	Faible	Majeur	Total		
	0	1	2	3		

Critère obligatoire « rayonnement géographique » : validé

Note : 19/30

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



V. Etat de la maquette financière

Fiches actions	Enveloppe	Sélectionnés au GAL du :				Restant à consommer	Dossiers en attentes	et non estimés
		22/09/23		20/12/23				
1 Emploi	200 000 €	0 €	(0)	0 €	(0)	200 000 € 100%		
2 Économie	50 000 €	0 €	(0)	0 €	(0)	50 000 € 100%		
3 Alimentation	200 000 €	82 408 €	(1)	22 033 €	(2)	95 559 € 48%		
4 Paysage et env.	83 151 €	10 741 €	(1)	0 €	(0)	72 410 € 87%		
5 Patrimoine	151 675 €	134 050 €	(2)	0 €	(0)	17 625 € 12%	255 000 €	(3) 1 dossier
6 Tourisme	151 675 €	0 €	(0)	75 000 €	(1)	76 675 € 51%	119 000 €	(2) 1 dossier
7 Équipements culturels	150 000 €	0 €	(0)	75 000 €	(1)	75 000 € 50%		
8 Évènements culturels	50 000 €	0 €	(0)	40 500 €	(3)	9 500 € 19%		3 dossiers
9 Ingénierie	350 000 €	0 €	(0)	16 800 €	(1)	333 200 € 95%	69 761 €	(2)
	1 386 501 €	227 199 €	(4)	229 333 €	(8)	929 969 € 67%		

Une seule modification est possible par an à partir de 2024.



V. Etat de la maquette financière

Propositions :

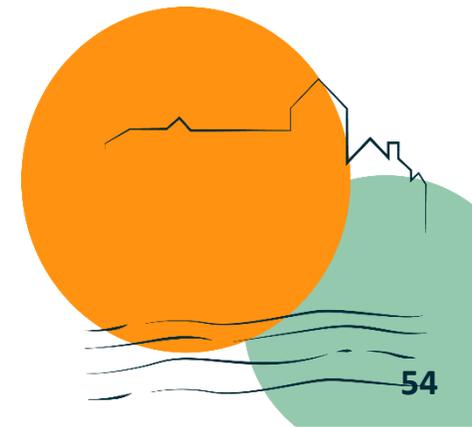
1. Continuer à sélectionner en prenant en compte uniquement le montant de l'enveloppe globale 1 386 501 €.
2. Stopper les sélections sur les fiches action déjà consommées.
3. Définir un montant annuel à sélectionner.
4. Diminuer les plafonds de subvention.
5. Modifier la sélection en complétant avec des critères obligatoires (exemple : rayonnement).
6. Définir un nombre de projet maximum par porteur par ans et/ou par fiches action.
7. Transférer des fonds entre les fiches action (voir tableau suivant)

Une seule modification est possible par an à partir de 2024.



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

GAL - 20 décembre 2023



V. Etat de la maquette financière

	Fiches actions	Enveloppe	Restant à consommer		Transferts proposés		Nouvelles enveloppes	Nouveaux restants
FEDER	1 Emploi	200 000 €	200 000 €	100%	- 66 600 €	-33%	134 000 €	134 000 €
LEADER	2 Économie	50 000 €	50 000 €	100%	0 €	0 %	50 000 €	50 000 €
LEADER	3 Alimentation	200 000 €	95 559 €	48%	0 €	0 %	200 000 €	95 559 €
LEADER	4 Paysage et env.	83 151 €	72 410 €	87%	0 €	0 %	83 151 €	72 410 €
FEDER	5 Patrimoine	151 675 €	17 625 €	12%	+ 175 956 €	+116%	327 631 €	193 581 €
FEDER	6 Tourisme	151 675 €	76 675 €	51%	0 €	0 %	151 675 €	76 675 €
FEDER	7 Équipements culturels	150 000 €	75 000 €	50%	0	0 %	150 000 €	75 000 €
LEADER	8 Évènements culturels	50 000 €	9 500 €	19%	0	0 %	50 000 €	9 500 €
FEDER	9 Ingénierie	350 000 €	333 200 €	95%	- 109 956 €	-31%	240 044 €	223 244 €
		1 386 501 €	929 969 €	67%			1 386 501 €	929 969 €



VI. Questions diverses

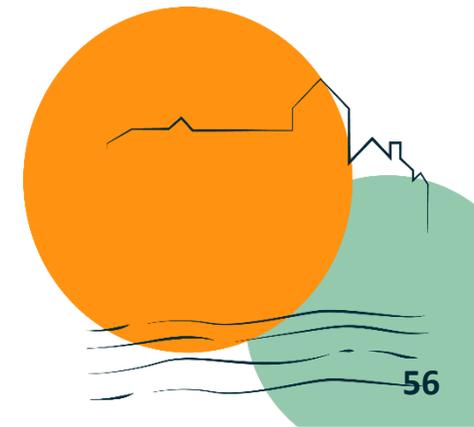


- **Bilan programmation 2014-2022**
 - Bilan 4 pages
 - Liste des projets sélectionnés
 - Statistiques descriptives

- **Calendrier 2024 des réunions du GAL**

Groupes de travail	Réunions plénières
Lundi 5 février 2024 après-midi	Jeudi 15 février 2024 après-midi
Lundi 20 mai après-midi	Jeudi 6 juin après-midi
Lundi 2 septembre après-midi	Jeudi 12 septembre après-midi
Lundi 2 décembre après-midi	Jeudi 12 décembre après-midi

- **Volontaires pour le prochain groupe de travail ?**





Joyeuses fêtes !



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

GAL - 20 décembre 2023

